

Bulletin de santé du végétal

FRUITS ROUGES Hauts-de-France



N° 10

Date :19 août 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

FRAISE

Conditions climatiques: Pour les deux prochaines semaines, les prévisions météorologiques annoncent des températures proches des normales de saison. Des épisodes pluvieux sont probables, notamment à partir du 26 août 2025.

Maladies / Bio agresseurs : Maintenir une vigilance !

Oïdium : présence fortement observée, risque toujours présent.

Acariens: populations observées en faible proportion.

Thrips: populations moins fréquentes, à surveiller.

Pucerons: populations observées en faible proportion.

Drosophila suzukii et Rhizopus: individus en augmentation. **Autres:** Présence de guêpes sous abris.

FRAISE

MALADIES

Oïdium

Situation sur le terrain



La pression est toujours présente et ne diminue pas. L'oïdium touche un grand nombre de parcelles, peu importe le type d'abris. Une sensibilité variétale est par ailleurs observable.

Des symptômes sont observés en parcelles et tous les organes du fraisier sont touchés par cette maladie : fruits, feuilles, hampes florales et stolons.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

L'oïdium est favorisé par des conditions climatiques chaudes la journée et fraîches la nuit, et d'autant plus en présence de rosée matinale.

Maintenir une vigilance pour détecter les premières taches et aérer les structures sans pour autant créer de courants d'air qui risqueraient de propager la maladie dans les abris.



Oïdium sur feuille (C BLANCKAERT CA59/62)



RAVAGEURS

Acariens

Situation sur le terrain



Des acariens tétranyques tisserands sont observés dans quelques parcelles visitées. Leur présence est globalement limitée et ne provoque pas de dégâts problématiques.

Seuils indicatifs de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 formes mobiles d'acariens tétranyques tisserands par feuille, le risque est faible. Néanmoins, une surveillance régulière est conseillée, afin de suivre l'évolution des populations, d'autant plus en cas de conditions climatiques sèches et ensoleillées.

Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

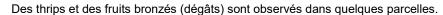
La gestion de la fraiseraie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dans les parcelles où de premiers acariens ont été observés, mais aussi en prévention, il est possible d'introduire des auxiliaires prédateurs sous abris.



Thrips

Situation sur le terrain



La pression est néanmoins moindre que les semaines passées.







Seuil indicatif de risque

Pour ce ravageur, le seuil indicatif de risque est de 2 thrips par fleur.

En dessous de ce seuil, le risque est faible et une surveillance régulière reste tout de même conseillée.

Au-dessus de ce seuil, le risque est important et une gestion du ravageur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Il est donc important de suivre l'évolution des populations en installant des panneaux englués, et en réalisant des observations régulières, et ce, plus particulièrement dans les parcelles concernées historiquement.

Des auxiliaires (acariens prédateurs et punaises prédatrices) peuvent être introduits sous abri.

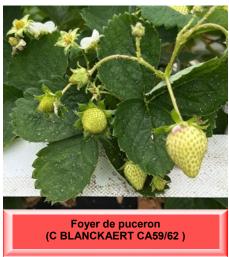
Pucerons

Situation sur le terrain :



Quelques pucerons ont été observés dans les parcelles. Des dégâts (présence de miellat et de fumagine) sont observés. Leur présence n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des parcelles visitées et reste relativement faible.

Des auxiliaires sont également présents. Des momies (pucerons morts parasités) et des prédateurs (syrphes, chrysopes ...) ont été aperçus.





Seuil indicatif de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible. Une surveillance régulière est alors conseillée, afin de suivre l'évolution des populations.

Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Les pucerons aiment les conditions sèches.

La gestion de la fraiseraie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Ainsi, pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dès l'apparition de quelques individus, des auxiliaires peuvent être introduits sous abri (parasitoïdes, larves de syrphes, larves de chrysopes).

Drosophila suzukii

Situation sur le terrain :

De nombreux individus sont capturés dans les pièges du réseau en Hauts-de-France.

On observe une forte disparité en fonction des types d'exploitations et des secteurs, mais globalement le nombre d'individus capturés augmente encore et du rhizopus (champignon s'attaquant aux fraises suite à la ponte de la drosophile asiatique, et/ou par temps chaud et orageux) se développe.

Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Des conditions climatiques modérées (optimum aux alentours de 25°C) et humides sont favorables au développement de ce ravageur.

Il est nécessaire de porter une grande attention à tout ce qui favorise l'humidité dans les serres : en évitant les points d'eau stagnante, en maîtrisant l'irrigation, en aérant les cultures, et en taillant le feuillage.

Par ailleurs, il est impératif d'éliminer l'ensemble des fruits non récoltés et de les évacuer en dehors du site de production, dans un bidon fermé hermétiquement.

Une récolte tous les deux jours est le meilleur moyen de limiter les dégâts.



Fraise impactée par du rhizopus et drosophiles (C BLANCKAERT CA59/62)

Evolution de la pression en fonction des secteurs :

-Nord-Pas de Calais : (hors-sol et pleine terre) :

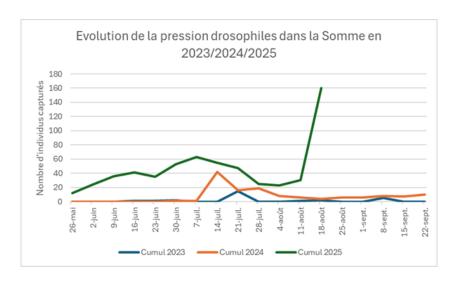


Localisations des 8 pièges du Nord-Pas de Calais

-Somme : (plein champ bio) :



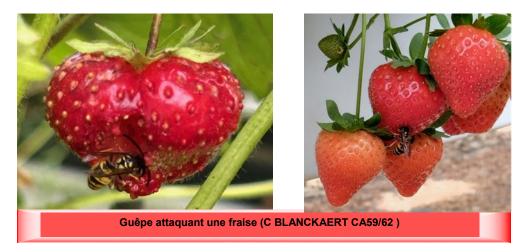
Localisation du piège de la Somme



Autre: Guêpes

La forte présence de guêpes est toujours signalée dans de nombreux abris.

Les guêpes s'attaquent aux fraises. Elles se nourrissent de l'intérieur de la fraise. Soyez vigilants lors de cueillette notamment, les guêpes peuvent être « cachées » à l'intérieur des fruits.



Vous êtes producteur conseiller ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, rejoignez notre réseau d'observations FRAISES

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

vance pour pollutions diffuses au financement du pian Ecophyto.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE- Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateur fillière et rédacteur : Charlotte BLANCKAERT – Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la <u>DRAAF Hauts-de-Fra</u> rance_et des <u>Chambres d'Agriculture Hauts-de-France</u>